



Conférence des Directeurs
des Écoles Françaises
d'Ingénieurs



DÉCLARATION D'INTENTION

entre d'une part :

**la Conférence des Directeurs des Écoles Françaises d'Ingénieurs (CDEFI)
la Conférence des Présidents d'Université (CPU)**

et d'autre part :

le Conseil des Recteurs des Universités Chiliennes (CRUCH)

La Conférence des Directeurs des Écoles Françaises d'Ingénieurs (CDEFI), la Conférence des Présidents d'Université (CPU) et le Conseil des Recteurs des Universités Chiliennes (CRUCH),

Considérant l'accord-cadre de coopération technique et scientifique entre les gouvernements français et chilien signé à Santiago le 14 septembre 1962,

Considérant l'objectif fixé par les gouvernements français et chilien de développer la mobilité étudiante et de renforcer les partenariats universitaires entre les deux pays,

Considérant le caractère prioritaire donné par la France et le Chili à la coopération dans le domaine de la formation d'ingénieurs,

Considérant les nombreuses coopérations mise en œuvre par les établissements d'enseignement supérieur chiliens et français, notamment celles élaborées depuis 2010 dans le cadre du programme CHILFITEC désormais suspendu, lequel a permis le développement de partenariats entre formations d'ingénieurs des deux pays,

Informés de la volonté du ministère français des affaires étrangères et du développement international (MAEDI et Ambassade de France au Chili) et de celle du ministère français de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (MENESR et Délégation aux relations européennes et internationales et à la coopération, DREIC) d'apporter un appui institutionnel et financier au développement d'une telle coopération,

Encouragés par les initiatives et programmes du gouvernement chilien en faveur de la mobilité étudiante et de l'internationalisation des formations supérieures,

Déclarent leur intention :

1. de définir et mettre en œuvre les outils jugés adéquats pour développer la coopération académique entre la France et le Chili, notamment en matière de reconnaissance mutuelle de diplômes et de périodes de formation de l'enseignement supérieur, de programmes de mobilité, de délivrance de diplômes en partenariat et de projets de recherche conjoints ;

2. de faciliter l'échange d'informations concernant les formations dans les deux pays et de relayer ces informations auprès des établissements qu'elles représentent ;

3. d'apporter leur appui auprès des établissements d'enseignement supérieur qu'elles représentent pour soutenir les actions de partenariat que ces établissements mettent en œuvre.

À cet effet :

- le CRUCH suscitera auprès de ses membres l'élaboration de dossiers de candidatures à des projets de coopération avec des établissements d'enseignement supérieur français susceptibles de recevoir un financement soit dans le cadre de programmes gouvernementaux, soit dans le cadre des fonds propres des universités chiliennes ;

- un Comité français sera constitué par des représentants des deux ministères (MAEDI / Ambassade de France au Chili et MENESR / DREIC) et des conférences (CDEFI et CPU) représentatives des établissements d'enseignement supérieur (universités et écoles d'ingénieurs).

Le Comité français :

- définira les actions à soutenir prioritairement dans le cadre d'Appels à projets périodiques ;
- sera chargé de retenir les meilleurs projets franco-chiliens qui auront été préalablement sélectionnés dans le cadre de programmes gouvernementaux ;
- attribuera un soutien financier pour promouvoir la mobilité des étudiants et des enseignants-chercheurs français dans le cadre de leurs partenariats avec des universités chiliennes, notamment s'agissant de la mise en place de procédures de bachelierat (délivrance de doubles diplômes).

Les représentants du Comité français et du CRUCH se concerteront régulièrement par visioconférence pour assurer le suivi de la mise en œuvre des objectifs de la présente Déclaration d'intention.

Forte de l'expérience des projets élaborés dans le cadre du programme CHILFITEC désormais interrompu, une première action spécifique concernant les partenariats entre formations françaises et chiliennes d'ingénieurs pourrait être lancée dès l'année 2016.

Fait à Paris le 9 juin 2015

Pour la CPU
Jacques Comby

Pour la CDEFI
Elisabeth Crépon

Pour le CRUCH
Aldo Valle Acevedo